



SEANCE DE CONFIRMATION

SAMEDI 24 FEVRIER 2018

Terrain du club d'éducation canine

Rue de l'Enclouse 17100 SAINTES

Participation aux frais d'organisation : 30 € par chien

Chèque à l'ordre de l'A.C.T du 17 - Dossier à retourner à :

Mme DONNIOU 6 le Briseau 17430 CABARIOT Tel 05 46 83 32 23, mail donniou@wanadoo.fr

Renseignements : Mme DONNIOU 05 46 83 32 23 - 06 81 38 91 31 ou Mme PELAUD 06 58 99 13 60

Montant unitaire	nombre.....
Adhésion ACT du 17 : 10€ (facultatif)	
	Montant total.....	

Nom du chien.....

N° de tatouage ou transpondeur..... L.O.F.....

Race..... Date de naissance..... Sexe.....

Nom du père.....

Nom de la mère.....

Producteur.....

Propriétaire.....

Adresse.....

Tel..... Mail.....

Inscriptions jusqu'au 14 février par courrier ou sur www.cedia.fr, seules les personnes ayant un mail recevront un accusé de réception, sinon joindre une enveloppe timbrée.

Vous devrez présenter au juge les documents suivants original du certificat de naissance, formulaire d'examen de confirmation rempli et signé (vous pourrez le retirer au secrétariat le jour même ou le télécharger sur www.scc.asso.fr), carte d'identification du chien (tatouage ou puce)

- **pour les chiens nés à l'étranger** le pedigree et la feuille de déclaration pour l'inscription au livre des origines d'un chien né à l'étranger et importé en France (vous pourrez le retirer au secrétariat le jour même où le télécharger sur www.scc.asso.fr) ainsi que le formulaire d'examen de confirmation rempli et signé